

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . . . 18 fr. » c. Poste. 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . . . 10 — — 13 —  
Trois mois, — . . . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
4 — 13 — — soir, Express.  
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 59 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M<sup>me</sup> ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITTE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

On lit dans la correspondance parisienne du *Morning Post* :

J'ai reçu une lettre de Copenhague, en date du 8 courant. Elle émane d'un personnage officiel. « Vous comprenez, écrit-il, que nous allons être gouvernés par un ministère russe et anti-constitutionnel, les mêmes pro-Russes qui étaient en fonctions en 1854, et qui armaient la flotte du Danemark, pendant la guerre de Crimée pour tenir nos forces navales à la disposition du czar Nicolas.

Le roi Christian est maintenant en négociations pour céder la marine danoise à la Prusse, à condition qu'il restera roi de Danemark sous la protection de la Confédération germanique, comme tant de princes allemands, grands ou petits. Les Danois craignent encore que la Russie n'ait promis et que le roi ne soit disposé à accepter l'envoi d'une garnison russe à Copenhague en cas de révolte des Danois. Le mobile de cette intrigue compliquée du gouvernement russe est de prévenir la possibilité d'une union scandinave dans laquelle disparaîtrait le royaume de Danemark.

D'après la *Gazette de la Croix*, les puissances alliées insistent pour que le Holstein et le Sleswig soient complètement séparés du Danemark.

Il est question aussi en Allemagne d'une proposition qui aurait été faite et qui tendrait au rétablissement de la paix sur les bases suivantes : maintien de l'indépendance de la mo-

narchie danoise et séparation du Sleswig-Holstein sous la souveraineté du duc d'Augustenbourg ; point d'indemnité de guerre.

L'*Ost-Deutsche-Post* déclare que l'entrée du Danemark dans la Confédération germanique serait une chose monstrueuse, et la *Gazette d'Augsbourg* rappelle que ce projet a été formellement repoussé par le gouvernement autrichien.

D'un autre côté, on annonce qu'une réunion des représentants d'un certain nombre d'États secondaires de l'Allemagne a eu lieu il y a trois jours à Bade et qu'une convention a été conclue entre eux pour appuyer la candidature du prince d'Augustenbourg. La Bavière, la Saxe et le Wurtemberg, étaient représentés dans cette réunion.

On mande de Frederikshaven, 15 juillet, à la *Gazette de la Croix* :

Hier, au moment où le général Falkenstein plantait le drapeau austro-prussien à Skagen, les Danois ont essayé des débarquements à Aalbeck et à Frederikshaven ; ils ont été repoussés, à Aalbeck, par les hussards, et, ici, par un petit corps d'artilleurs, en possession de deux bouches à feu.

Un supplément de la *Gazette de Dantzig* annonce que, le 15 juillet, le commandant de la station des pilotes à Neufahrmaper a envoyé le rapport suivant au syndic des négociants :

« Hier soir, trois vapeurs danois se sont dirigés vers le port : l'un d'eux portait le pavillon parlementaire. Le commandant de la station est allé en mer, au-devant d'eux et a reçu une dépêche adressée au commandant en

chef. D'après les discours des officiers parlementaires danois, il serait dit dans cette dépêche que, du côté des Danois, les hostilités sont suspendues.

« Ce matin, à 2 heures, deux vapeurs danois étaient en vue se dirigeant vers l'ouest : ils sont allés mouiller en deçà de Hela. »

Le ministre de la police de Berlin a adressé, le 10 de ce mois, une circulaire aux éditeurs des journaux prussiens, par laquelle il les invite à s'abstenir de publier aucune nouvelle et aucun article ayant trait à la marche des troupes, aux armements, au stationnement des bâtiments de guerre et à tous les actes militaires des armées alliées tant sur terre que sur mer.

Dans le cas où ils contreviendraient à cette invitation, leurs journaux seraient supprimés, sans préjudice des poursuites criminelles qui seraient intentées aux contrevenants.

La plupart des journaux allemands nient la Sainte-Alliance en la déclarant impossible.

De leur côté, plusieurs journaux de Saint-Petersbourg, notamment l'*Invalide russe*, organe officiel du gouvernement, disent que la Russie ne pourrait sans danger engager sa liberté d'action, et que la prétendue alliance lui serait plus nuisible qu'utile.

On lit dans l'*Italie* :

« Si nos renseignements sont exacts, un engagement sérieux aurait récemment eu lieu à la frontière romaine entre les troupes françaises et une bande de brigands tentant le passage sur le territoire Italien.

« Dans cette rencontre, on dit même que deux sergents français auraient été grièvement blessés. »

Nous laissons à l'*Italie* la responsabilité de cette nouvelle.

Nous empruntons l'extrait suivant à une correspondance spéciale du *Phare de la Loire* :

Paris, 14 juillet. — La nouvelle que je vous donnais hier à la fin de ma lettre est confirmée de tous les côtés. Rien de moins douteux, aujourd'hui, que la volonté bien arrêtée du roi Christian de conclure un armistice d'abord, la paix ensuite, et je ne vois pas ce qui pourrait l'empêcher d'atteindre ce résultat.

On est toujours sans indication précise sur les conditions de la paix, mais il est bien certain que le Danemark perdra irrévocablement les trois duchés.

Quant à une indemnité de guerre, on me dit que l'Allemagne n'en exigera peut-être pas ; les duchés eux-mêmes paieraient leur affranchissement en versant une contribution annuelle dans les caisses de la Prusse et de l'Autriche.

Je reçois de Pologne les nouvelles les plus navrantes.

Quoique l'insurrection soit apaisée, les Russes continuent de traiter la population avec une sévérité inouïe ; les condamnations et les transportations sont encore à l'ordre du jour : des villages entiers sont enlevés, hommes, femmes, enfants, et emmenés en Sibérie.

Partout on multiplie les écoles et les églises russes avec des contributions imposées aux catholiques, et partout aussi l'on proscri-

## FEUILLETON.

## UNE PASSION FUNESTE

Par HIPPOLYTE VIOLEAU.

## I. — LE MANOIR DE KANIBLEK.

Si j'étais peintre de paysages, au lieu de prendre le chemin de la Suisse et de l'Italie, je voudrais m'établir dans les profondeurs de la forêt de Québécois, pour y vivre une année, entière. De la hutte que le charbonnier a laissée déserte, j'aurais bientôt fait un atelier où je rapporterais chaque soir des croquis de montagnes abruptes, de blocs de rochers superposés dans un entassement gigantesque, de ruines de châteaux et de monastères, de dolmen à demi renversés, de tranquilles chaumières au bord des étangs, de vallées sinieuses, ombragées, charmantes ; enfin, de mille aspects de la nature, tantôt empreints de sévérité, tantôt frais et gracieux comme nous aimons à nous figurer les bosquets de l'Eden. J'ai parlé ailleurs de cette forêt et des campagnes qui l'avoisinent ; j'ai montré l'étang des

Salles, à l'extrémité duquel des moulins, placés en contre-bas, ne laissent voir au niveau de l'eau transparente qui les reflète, que des cheminées aiguës et de vieux toits rongés de mousse. J'ai dit les chaînes de montagnes, les taillis coupés de mille ruisseaux, les bois sombres, les gorges impénétrables, les clairières fleuries où se montrent, tour à tour, dans un lointain lumineux, un arbre isolé au bord d'une eau dormante, un coin de prairie semé d'iris, un quartier de roc détaché de quelque sommet, et qui, vu à cette distance, ressemble à un horrible géant. Depuis l'époque où j'ai parcouru en tous sens ces bois immenses au bord du Blavet, je me rappelle souvent les solitudes où l'on trouve le Vallon-de-l'Enfer, le promontoire de Castel Finans, la Taille-de-la-Madeleine et le Breil-du-Chêne. On raconte bien des histoires sur la forêt de Québécois ; en voici une se rattachant à quelques pans de murs qu'on distingue à peine sur la crête d'une colline, entre le bourg de Saint-Aignan et le pont qui conduit aux ruines de Bon-Repos.

Le manoir de Kaniblek n'était pas alors un amas de décombres ; pourtant, bien qu'il fût encore habitable, on y voyait déjà plus d'une lézarde ; et la teinte grise de sa façade, rendue plus sombre par

les grands sapins qui l'entouraient, justifiait pleinement le nom de Kaniblek, c'est-à-dire obscur, nuageux, dans le dialecte de Vannes. Les étroites fenêtres de cette demeure s'ouvraient, pour la plupart, sur le Blavet serpentant au pied des montagnes. On en comptait seulement trois ou quatre d'où la vue pouvait s'étendre sur la partie de la forêt comprise dans les paroisses de Saint-Aignan et de Sainte-Brigitte. En toute saison, ce manoir isolé, avec ses trois tourelles couvertes de plomb et surmontées de girouettes rouillées, eût semblé triste ; mais il l'était surtout par une soirée de la fin d'octobre, quand le vent donnait aux sapins tous les bruits de la mer, que les feuilles séchées tourbillonnaient sur les toits, que les oiseaux de nuit, effrayés, poussaient des cris lugubres ; que les hurlements des loups s'entendaient au loin, en attendant que, pressés par la faim, ces animaux se décidassent à gravir la colline, pour venir assiéger la porte de l'étable.

C'était donc un soir, à la fin d'octobre, dans une chambre de ce manoir, d'ailleurs assez pauvrement meublée, qu'une femme, jeune encore, et dont les traits fatigués gardaient les traces de profonds chagrins, contemplant vaguement les tisons brûlant de-

vant elle, tandis qu'un enfant de six ans, blond, rose, sa jolie tête appuyée sur une de ses mains, se tenait immobile de l'autre côté du foyer. — Ni la mère ni le fils ne prêtait l'oreille aux plaintes du vent, aux cris de la frésaille ou des loups : tous deux écoutaient un bruit plus rapproché, bruit de chants, de conversations folles, de verres entrechoqués, et qui s'élevait davantage à chaque instant. Par moments, la mère tournait la tête du côté d'une porte donnant accès dans la salle voisine, l'enfant suivait son regard, et l'observateur le moins habile eût découvert alors sur les deux visages l'expression de l'inquiétude, peut-être même de la terreur.

Mais avant de continuer ce récit, jetons un regard en arrière.

Éléonore Morvan, la future châtelaine de Kaniblek, appartenait à une famille de petits bourgeois, qui comptait presque tous ses membres parmi les directeurs et les employés d'usines dans le Vanetais. Le père était mort depuis longtemps, en laissant une fortune assez ronde à sa veuve, fortune qui devait être partagée, plus tard, entre la jeune fille et un frère aîné ; mais la mère, peu satisfaite de tenir un rang honorable parmi les industriels, n'avait qu'un rêve, une ambition, marier Éléonore à un gentil-

l'usage de la langue polonaise. Quiconque emploie l'ancienne formule de salut : « Jésus soit loué », est passible d'une amende de 5 roubles. Toute personne accusée d'avoir parlé polonais à son domestique est punie d'une amende de 500 roubles ; la mauvaise humeur d'un valet suffit donc pour faire condamner ses maîtres.

Depuis la dispersion des dernières bandes insurgées, plus de deux mille Polonais sont venus chercher un refuge à Paris, et quelques-uns, ayant pris part à la lutte, sont mutilés, malades, épuisés.

En outre, presque tous sont sans ressources et manquent du plus strict nécessaire.

Un comité de patronage et de placement vient de se constituer à Paris pour venir en aide à ces malheureux en leur procurant du travail, des places ou des secours ; il est présidé par le marquis de Noailles.

Un comité de dames polonaises et françaises s'est formé dans le même but.

Le comité présidé par le duc d'Harcourt reçoit toujours des offrandes qui doivent être adressées à M. Edmond de Lafayette, quai Malaquais, 3.

Paris, 15 juillet.

Une dépêche de Vienne annonce que les hostilités sont suspendues en Danemark jusqu'à la fin du mois et que l'on va discuter immédiatement les bases de la paix définitive.

Je m'attendais à ce dénouement et je m'attends de même à la conclusion très prochaine de la paix ; le roi Christian étant résolu à céder, doit avoir intérêt à s'arranger le plus tôt possible avec ses redoutables adversaires. Quant aux conditions qu'on lui imposera, il n'est en mesure d'en repousser aucune, si dure qu'elle soit. La question danoise perd donc toute espèce d'intérêt pour nous, à moins qu'il ne soit vrai, comme le bruit en a couru aujourd'hui à la Bourse, qu'une révolution ait éclaté à Copenhague ; mais ce bruit ne me paraît avoir aucun fondement sérieux, et jusqu'à nouvel ordre je le tiens pour inexistant.

Je n'en dirai point autant d'une rumeur suivant laquelle le roi Léopold de Belgique se disposerait à venir à Vichy, non pour suivre un traitement, mais pour voir l'Empereur.

Je crois savoir en effet, que ce voyage aura lieu, mais je ne puis encore vous donner aucune indication sur les causes qui le motivent. Il ne serait pas impossible, toutefois, que le roi Léopold se proposât de travailler au rapprochement de la France et de l'Angleterre.

Le Times a reçu de son correspondant spécial de New-York les nouvelles suivantes en date du 7 juillet :

Le 3, les confédérés, au nombre de 6,000 hommes, ont occupé Martinsbourg et repoussé Sigel sur Harper's Ferry. Ils ont ensuite occupé Harper's Ferry et Hagerstown dans le

Maryland. Sigel s'est retiré sur les hauteurs du Maryland.

Le président Lincoln a appelé la milice, pour repousser l'invasion.

Le général Wilson a rejoint l'armée de Grant après trois jours de combat dans lesquels il a perdu tout son matériel d'artillerie avec mille prisonniers. Le général Wilson a été blessé.

Le 30 juin, Baldy-Smith a tenté d'enlever les retranchements des confédérés qui lui faisaient face, mais il a été repoussé.

Sherman mande de Georgie qu'il a occupé Heresaw et Marietta, le 5. Les confédérés se sont repliés sur la rivière Chattahoochee.

Les journaux de Memphis annoncent que le général Carr a battu le général confédéré Shelby près St-Charles (Arkansas). Les confédérés auraient eu 200 prisonniers et 500 morts ou blessés. Les fédéraux n'auraient perdu que 200 hommes. La nuit suivante les confédérés ont reçu des renforts et le général Carr a battu en retraite.

On dit que les généraux Shelby et Marmaduke font un mouvement pour attaquer de concert Little-Rock.

New-York, 7 juillet, soir. — Trente mille confédérés, sous les ordres d'Evell, sont entrés dans la vallée de la Shepandoah. Après un engagement sanglant, ils ont évacué Meadsthysburg et se sont retirés vers le haut Maryland.

Les fédéraux ont abandonné Harper's Ferry en détruisant le pont.

Les confédérés ont occupé Harper's Ferry et Hagerstown en Maryland. Ils se préparent à attaquer le haut Maryland.

Des maraudeurs se sont montrés à Fredericks, Point-of-Rocks, Greencastle et Chambersburg, en Pensylvanie. Une grande agitation règne le long des frontières de Pensylvanie. On suppose que le corps principal des confédérés s'avance vers Fredericks dans le Maryland.

On croit que Grant est presque prêt à faire une nouvelle démonstration contre Pétersbourg.

En Georgie, Sherman occupe Marietta et Kanaw, Johnstone s'est retiré de Chattanooga.

Les avis de Mexico constatent que l'empereur Maximilien a reçu un accueil enthousiaste à Orizaba, Puebla et Mexico.

Le Tasmanian, venant des Indes-Occidentales, a apporté les nouvelles suivantes :

Le différend hispano-péruvien occupe toujours l'attention publique au Pérou et dans le Chili. Le gouvernement chilien se propose de construire des batteries formidables à l'entrée de la rade de Valparaiso. Une commission a été nommée pour aller en Angleterre acheter des steamers de guerre pour le Pérou. Des souscriptions s'organisent sur une grande échelle pour la défense maritime.

Le 3 juin, une canonnière espagnole était

entrée dans le port de Callao, sous pavillon parlementaire, en demandant l'autorisation de jeter l'ancre pour remettre des dépêches aux ministres de France, d'Angleterre et du Chili. Cette permission lui fut refusée. Le commandant du navire espagnol déclara alors qu'il voulait négocier une suspension des hostilités, mais cette ouverture fut également repoussée par le gouvernement péruvien.

On lit dans le Phare de la Loire :

Malgré l'enthousiasme constaté de toutes parts, on peut, sans trop de témérité, dire que l'empereur du Mexique est entré dans un empire qui n'était pas prêt, comme un propriétaire qui habite trop tôt sa maison. Le courrier du Mexique nous annonce tous les jours des victoires qui laissent supposer des ennemis. Il nous annonce que les communications entre Zacatecas et Guadalajara sont ouvertes ; elles étaient donc fermées ? L'armée d'Ortega est réduite à la misère ; il a donc une armée ? Les guérillas sont paralysées ; mais elles existent.

On voit que l'enthousiasme est un crédit ouvert à l'avenir. Nous ne demandons pas mieux que d'enregistrer ces espérances. L'empereur du Mexique a commencé par le plus facile. Il a fait des maréchaux ; il a composé sa maison ; la cour est complète. Le général Douay s'occupe du reste.

Le général Deligny fait connaître que le marabout Abd-el Aziz, qui avait remplacé Si Lazereg comme chef de l'insurrection des Flittas, est entre nos mains.

L'agitateur, traqué par les Flittas eux-mêmes et par les tribus limitrophes de la subdivision de Mascara, s'est rendu au chef de l'annexe de Zamorah.

Cette reddition est un événement considérable et surtout très-significatif : elle prouve que la soumission et le repentir des Flittas sont sincères.

#### LA LIBERTÉ DE LA BOULANGERIE.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'adresser à l'Empereur un rapport sur les effets produits par le décret qui a supprimé le privilège de la boulangerie et le caractère obligatoire de la taxe officielle du pain dans les villes. Il résulte de l'enquête qui a eu lieu à ce sujet que le nouveau régime n'a justifié ni les prévisions des pessimistes qui déclaraient que la boulangerie était ruinée sans ressources, ni celles des libre-échangistes fougueux qui annonçaient que les bénéfices exagérés de la boulangerie passeraient dans les poches des consommateurs et que la libre concurrence résoudrait le problème du pain meilleur et à meilleur marché.

Reste la question de la taxe officielle, c'est-à-dire d'une taxe qui, sans obliger les boulan-

gers, peut aider à régler les contestations qui pourraient s'élever entre eux et leurs pratiques dans le règlement de leurs comptes. Celle-ci donne des résultats dont personne ne se plaint, et beaucoup de personnes la prennent pour régulateur dans leurs rapports avec leur boulanger. Enfin il y a des villes où les boulangers sont tenus de taxer eux-mêmes le prix de leur pain et d'afficher cette taxe dans leur boutique, pour éviter toute contestation avec les acheteurs.

Le résultat de l'enquête est que ces divers moyens doivent être respectés, et que le nouveau régime, avec ces accessoires, concilie dans une mesure convenable l'intérêt de la population et celui de la principale industrie alimentaire des villes.

Bien que les campagnes n'aient qu'un intérêt indirect dans cette affaire, nous devons cependant rappeler à notre public que la meunerie et la boulangerie agricoles sont susceptibles partout d'améliorations considérables, qui auraient pour effet de donner à tout le monde du pain meilleur, coûtant moins de peine et de temps que celui qui s'y consomme aujourd'hui. La meunerie et la boulangerie agricoles sont à l'état d'enfance dans nos campagnes. Nous expliqueront prochainement ce qu'il y aurait à faire en ce genre pour les améliorer à la grande satisfaction de tout le monde. (Gazette des campagnes).

Pour les articles non signés : P. GODET.

### Nouvelles Diverses.

Le Moniteur annonce que M<sup>me</sup> la princesse Marie-Clotilde a donné samedi soir, à onze heures, le jour à un second fils. On ne donne aucune nouvelle de la santé de Son Altesse Impériale. Nous en concluons qu'elle est satisfaisante.

Le Morning-Post annonce que le gouvernement prussien vient de commander neuf navires cuirassés en France.

Les nouvelles de Londres rapportent que la police vient de faire une découverte importante. Elle a retrouvé la chaîne de montre enlevée à M. Briggs, chez un orfèvre de la Cité où l'assassin est venu lundi matin l'échanger contre une autre chaîne de forme plus nouvelle. L'orfèvre a donné la description exacte de cette dernière et le signalement de l'individu, qui paraissait étranger, quoiqu'il parlât l'anglais assez bien.

Une autre circonstance qui confirme l'idée que cet individu est étranger, c'est que le chapeau trouvé dans le wagon, et qu'on suppose lui appartenir, est de forme étrangère, quoique de fabrication anglaise.

Les médecins qui ont procédé à l'autopsie de M. Briggs pensent que l'instrument dont le meurtrier s'est servi pour l'assommer est une

homme. Les causes les plus futiles avaient éveillé ce désir devenu une préoccupation constante. Il s'agissait uniquement d'ouvrir à sa fille et à elle-même les salons de la première société. La bonne dame était fatiguée de regarder d'en bas ; elle voulait s'asseoir au sommet de l'échelle sociale, et là, essayer de faire oublier, comme tant d'autres, à force de dédain, son grand-père le forgeron et son oncle le papeter. La jeune noblesse se fit prier quelque peu. Cependant il se trouva un vicomte, plus riche de parchemins que d'écus, et disposé à troquer la moitié de son titre contre une dot relativement imposante. Robert, le frère d'Éléonore, fit des observations très-sages sur la vie dissipée du beau Gaëtan de Kaniblek.

— Bah ! répondit la mère, est-il réellement mauvais sujet ? Tant mieux donc ! les mauvais sujets sont les meilleurs maris ; ils se rangent après le mariage.

Éléonore avait à peine dix sept ans ; la vanité de sa mère stimula la sienne ; et la pauvre enfant consentit à épouser un souvenir, en le prenant follement pour une espérance.

Le vicomte avait des relations établies dans les salons où Mme Morvan brûlait de se présenter en

égale. Sans doute on y faisait peu de cas de la valeur personnelle du jeune homme ; mais les liens de famille et de société ne permettent pas toujours le soin très-judicieux des amis, et bien que M. de Kaniblek fût un rejeton fort dégénéré d'une noble race, il n'en était pas moins invité à toutes les fêtes du grand monde. Cela valut à sa compagne cinq ou six mois d'éblouissement, et à la belle-mère l'inexprimable bonheur de ne plus donner à sa fille d'autre nom que celui de madame la vicomtesse.

« Si la noblesse est vertu, dit La Bruyère, elle se perd par tout ce qui n'est pas vertueux ; si elle n'est pas vertu, c'est peu de chose. »

Avant le mariage, la noblesse de Gaëtan n'était pas vertu, et si elle parut telle dans les premiers mois passés sous l'influence des liens nouveaux, agréables, et encore respectés, l'illusion se dissipa bientôt devant une réalité désolante. Des liaisons fâcheuses avaient été négligées ou rompues ; elles se renouèrent d'abord en secret, puis ouvertement. Ce fut un moment affreux pour la jeune femme que celui où il lui fallut bien reconnaître la fineste passion de son mari. Cette passion, les désordres qu'elle entraîne, surtout dans les classes populaires, sont incalculables. Partout où elle se montre, on est sûr de

voir arriver à sa suite des malheurs sans nombre. Tantôt M. de Kaniblek rentrait chez lui, le visage animé, les yeux étincelants, le geste brusque, l'humeur querelleuse ; tantôt, au contraire, la figure était morte sous des teintes violacées, le regard abattu, les mouvements embarrassés, la parole engourdie, inintelligible. Il y eut dans l'intérieur troublé du jeune ménage, d'un côté, des prières, des pleurs, quelquefois des reproches ; et, de l'autre, des scènes de violence, suivies de courts repentirs. Mme Morvan était morte désabusée. Le frère d'Éléonore proposait d'amener le mari à une séparation volontaire. Mais Éléonore montrait son fils, que le comtable Gaëtan chérissait aussi, qu'il voudrait retenir, et elle répondait en gémissant que sa place était auprès de l'enfant et du père. D'ailleurs, la jeune femme était pieuse, compatissante, et elle n'avait pas perdu tout espoir de rendre un jour à son mari toute la tendresse qu'il lui inspirait lorsqu'elle le croyait digne de son nom.

Ce jour n'était pas encore arrivé après sept années de mariage, et comme il est difficile de rester stationnaire dans le vice, le mal s'aggravait de plus en plus. D'abord, les notables de la petite ville d'Hennebont s'étaient montrés fort indulgents pour ce

qu'ils appelaient des folies de jeunesse ; mais quand ces folies se renouvelèrent avec le temps ; qu'il fut reconnu, malgré les soins d'Éléonore pour le cacher, que Gaëtan se livrait presque toutes les nuits aux excès d'une passion abrutissante, l'accueil empressé qu'il recevait partout jusque-là, fit place à des manières peu engageantes, et toujours empreintes de froideur.

Le mot de La Bruyère peut s'appliquer, dans toute sa rigueur, à un grand nombre d'anciennes familles bretonnes ; pour elles la noblesse est vertu, elles ont de nobles sentiments héréditaires, l'idée des devoirs plus présente encore que celle des droits ; aussi, en voyant un des leurs s'attirer par ses désordres la réprobation des consciences honnêtes, les gentilshommes de la petite ville habitée par M. de Kaniblek prirent-ils la résolution de ne plus le recevoir. Gaëtan s'aperçut bien qu'on le fuyait ; sa femme le lui fit sentir ; elle-même cherchait à réveiller ainsi un désir de réhabilitation. Leçon perdue ! vaine tentative ! la dignité d'un buveur n'est pas sensible aux affronts, et celui-ci, après un moment d'humeur, se dit qu'après tout le monde des salons ne l'amusait guère, et qu'en rompant avec lui, il serait plus libre de vivre comme il l'entendrait.

espèce de casse-tête que l'on nomme *life preserver* (préserve vie), et qui aurait mal justifié son nom dans cette circonstance. La blessure profonde qui existait au-dessus de l'oreille gauche aurait été faite, dans cette hypothèse, par une lame à double tranchant dont sont munis beaucoup de ces instruments.

On nous annonce en outre que la chaîne de montre de M. Briggs a été retrouvée chez un prêteur sur gages.

Les soupçons de la police se sont, dit-on, fixés sur un individu, mais en l'absence de preuves suffisantes, on se contente de surveiller de près les pas et démarches de l'homme en question, sans l'arrêter.

— On écrit du théâtre de la guerre, 18 juillet, à la *Gazette de la Croix* :

Il a déjà été question de mines sous-marines trouvées dans le Sund d'Alsen. Elles furent découvertes le 4 de ce mois, une barque vide ayant touché une de ces mines et ayant été lancée en l'air. On fit alors des recherches et l'on trouva à la hauteur de la redoute n° 10 une trentaine de ces machines qui étaient suspendues dans l'eau à quelques pieds de profondeur, et n'étaient reconnaissables que par un cylindre en verre qui atteignait la surface de la mer.

On parvint à en retirer une en entier, et on fit sauter les autres au moyen d'un câble traversant le Sund. Ces mines consistaient en globes en verre recouverts de bois, attachés par des ancras au fond de la mer; chacun d'eux contenait de 15 à 20 livres de poudre; un cylindre en verre allant du globe à la surface de l'eau devait faire partir la mine en se remplissant d'eau. C'est un Nord-Américain qui a confectionné ces mines. On a trouvé à Augustenbourg son laboratoire garni d'une foule d'instruments et d'appareils électriques très-compliqués.

## Chronique Locale.

Un violent orage s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi sur notre ville. Dès 5 h. du soir, les éclairs fendaient la nue et le tonnerre grondait au loin. Le ciel était en feu à 11 heures, le tonnerre grondait avec fracas, et une averse abondante tombait sur Saumur. Cet orage a duré jusqu'à 3 h. du matin et s'est éloigné dans la direction du Nord-Est.

Un nouvel orage s'est déclaré hier soir à 6 heures, celui-ci venait du Nord-Ouest, il a traversé Saumur au-dessus du quartier St-Nicolas. A 8 heures, le temps était redevenu beau. On suppose que cet orage a dû être très violent dans le bas de la Loire.

Le dernier Recueil des Actes administratifs renferme la circulaire suivante :

A MM. les sous-préfets et maires du département.

Messieurs,

Je suis informé que la maladie de la vigne, connue sous le nom de l'Oïdium, s'est montrée déjà dans quelques vignobles du département.

Le meilleur moyen pour combattre cette maladie est le soufrage mis en pratique, avec succès, par M. de La Vergne, et dont cet agriculteur distingué a bien voulu faire l'expérience, dans les localités de notre département où l'on s'occupe plus particulièrement de la production vinicole.

Vous savez, messieurs, que le soufrage de la vigne doit être renouvelé pendant deux ou trois années sur les mêmes vignobles; il ne serait donc pas étonnant que ceux qui ont été soufrés l'an dernier fussent de nouveau atteints de la maladie, et on ne devrait pas juger pour cela que ce procédé ne donne pas de bons résultats. Il faut recommencer l'opération et même la pratiquer à deux reprises, à trois semaines ou un mois d'intervalle, sans attendre que la récolte soit trop avancée et que la maladie ait fait de trop grands progrès.

Je vous prie, messieurs, de recommander à vos administrés ce moyen peu dispendieux et le meilleur qui ait été mis en usage jusqu'à ce jour.

Agréez, etc.

Le préfet : L. BOURLON DE ROUVRE.

## VILLE DE SAUMUR.

### FÊTE DU 15 AOUT.

Nous, Maire de la ville de Saumur, député au Corps-Législatif, officier de la Légion-d'Honneur :

Considérant que la solennité du 15 août est une fête nationale;

Considérant, en outre, que cette solennité a été de tout temps la fête de la ville de Saumur;

Après nous être concerté avec les autorités militaires,

Avons arrêté les dispositions suivantes :

Article 1<sup>er</sup>. — Un *Te Deum*, auquel seront conviées les autorités civiles et militaires, sera chanté à une heure, le 15 août, dans l'église Saint-Pierre.

Article 2. — Immédiatement après le *Te Deum*, une revue sera passée sur le quai de Limoges, par M. le Général commandant l'École impériale de cavalerie.

Article 3. — Aussitôt après la revue, des régates, données par la Société Nautique de Saumur, avec le concours de celles d'Angers, Tours, Orléans, etc., auront lieu sur la Loire, dans un espace compris entre le pont Cessart et le port St-Michel. Ces régates seront divisées comme suit :

## PRIX DONNÉS PAR LA VILLE.

### Course à un rameur.

1<sup>er</sup> Prix : Médaille de vermeil.

2<sup>me</sup> Prix : Médaille d'argent.

### Course à deux rameurs.

1<sup>er</sup> Prix : Médaille de vermeil.

2<sup>me</sup> Prix : Médaille d'argent.

### Course de canots d'amateurs.

1<sup>er</sup> Prix : Médaille d'argent.

2<sup>me</sup> Prix : Médaille de bronze.

### Course à quatre rameurs.

1<sup>er</sup> Prix : Médaille de vermeil.

2<sup>me</sup> Prix : Médaille d'argent.

## PRIX DONNÉS PAR LA SOCIÉTÉ NAUTIQUE.

### Course à la bourde.

1<sup>er</sup> Prix : Quinze francs.

2<sup>me</sup> Prix : Dix francs.

### Course d'ensemble.

(Un prix dans chaque série.)

Un panier de Vin de Champagne.

Les engagements à ces courses devront être adressés, jusqu'au 12 août prochain, à M. Roland, président de la Société Nautique, 26, place de la Bilange, à Saumur.

Article 4. — Des jeux de toutes sortes, ainsi que des danses publiques, seront établis sur le quai de Limoges.

Article 5. — Un brillant feu d'artifice, terminé par un bouquet, sera tiré à huit heures du soir, sur le quai de Limoges, par MM. Honoré frères, artificiers de la ville de Paris.

Dans les intermèdes, des morceaux d'harmonie seront exécutés par la musique de l'École impériale de cavalerie.

Article 6. — Les habitants sont invités à décorer leurs maisons de drapeaux aux couleurs nationales, et à illuminer dans la soirée. Les bâtiments et édifices publics seront aussi illuminés.

Article 7. — Le Commissaire de police et les Agents sous ses ordres, sont chargés de surveiller l'exécution des présentes dispositions.

Hôtel de-Ville de Saumur, le 4 juillet 1864.

Le maire, LOUVET.

Vu et approuvé : Saumur, le 4 juillet 1864.

Le Sous-Préfet,

V<sup>o</sup> O'NEILL DE TYRONE.

M. Guétat, directeur de la poste aux lettres de Chinon, étant allé la semaine dernière se baigner dans la Vienne, au lieu appelé la Casemate, à peu de distance de la ville, a tout à coup disparu sous les eaux et s'est noyé. Des recherches que la profondeur de la rivière rendaient très-difficiles, ont été commencées à la première nouvelle de l'accident; mais le corps n'a pu être retrouvé que vers une heure du matin.

M. Guétat était âgé de 49 ans; il laisse une veuve et un enfant. Il était, dit-on, bon nageur.

## ABATTOIR

### ETAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 10 juin au 15 juillet.

| N° D'ORDRE.                    | NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS. | BOEUF.                |                      | VACHES.               |                      | VEAUX.                |                      | MOUTONS.              |                      |
|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
|                                |                                   | 1 <sup>er</sup> qual. | 2 <sup>e</sup> qual. | 1 <sup>er</sup> qual. | 2 <sup>e</sup> qual. | 1 <sup>er</sup> qual. | 2 <sup>e</sup> qual. | 1 <sup>er</sup> qual. | 2 <sup>e</sup> qual. |
| <b>BOUCHERS.</b>               |                                   |                       |                      |                       |                      |                       |                      |                       |                      |
| <b>MM.</b>                     |                                   |                       |                      |                       |                      |                       |                      |                       |                      |
| 1                              | Remare.                           | 1                     | 3                    | 8 21                  | 9 29                 |                       |                      |                       |                      |
| 2                              | Morisseau.                        | 6                     | 5                    | 18 39                 | 12 50                |                       |                      |                       |                      |
| 3                              | Touchet.                          |                       | 9                    | 6 20                  | 9 30                 |                       |                      |                       |                      |
| 4                              | Poisson.                          | 2                     | 14                   | 20 36                 | 20 55                |                       |                      |                       |                      |
| 5                              | Groleau.                          |                       |                      | 1 14                  | 17                   |                       |                      |                       |                      |
| 6                              | Lanier.                           |                       | 3                    | 5 18                  | 2 20                 |                       |                      |                       |                      |
| 7                              | Corbineau.                        |                       | 2 13                 | 15 42                 | 14 77                |                       |                      |                       |                      |
| 8                              | Séchet.                           | 3                     | 4                    | 6 29                  | 9 19                 |                       |                      |                       |                      |
| 9                              | Prouteau.                         |                       | 1 4                  | 5 18                  | 4 20                 |                       |                      |                       |                      |
| 10                             | Chalot.                           |                       | 2                    | 7 15                  | 4 24                 |                       |                      |                       |                      |
| 11                             | Pallu.                            |                       | 1 5                  | 6 25                  | 6 34                 |                       |                      |                       |                      |
| <b>CHARCUTIERS.</b>            |                                   |                       |                      |                       |                      |                       |                      |                       |                      |
| <b>MM.</b>                     |                                   |                       |                      |                       |                      |                       |                      |                       |                      |
| 1                              | Millerand.                        |                       |                      |                       | 10 9                 |                       |                      |                       |                      |
| 2                              | Baudoin.                          |                       |                      |                       | 1 3                  |                       |                      |                       |                      |
| 3                              | Lecomte.                          |                       |                      |                       | 9 3                  |                       |                      |                       |                      |
| 4                              | Milsonneau.                       |                       |                      |                       | 5 4                  |                       |                      |                       |                      |
| 5                              | Touchet.                          |                       |                      |                       | 1 2                  |                       |                      |                       |                      |
| 6                              | Sanson.                           |                       |                      |                       | 1 10                 |                       |                      |                       |                      |
| 7                              | Sève.                             |                       |                      |                       | 6 8                  |                       |                      |                       |                      |
| 8                              | Moreau.                           |                       |                      |                       | 12 13                |                       |                      |                       |                      |
| 9                              | Cornilleau.                       |                       |                      |                       | 10 2                 |                       |                      |                       |                      |
| 10                             | Marais.                           |                       |                      |                       | 4 4                  |                       |                      |                       |                      |
| 11                             | Rousse.                           |                       |                      |                       | 3 3                  |                       |                      |                       |                      |
| <b>PORCS.</b>                  |                                   |                       |                      |                       |                      |                       |                      |                       |                      |
| 1 <sup>er</sup> 2 <sup>e</sup> |                                   |                       |                      |                       |                      |                       |                      |                       |                      |

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

La Gazette officielle de Vienne publie la note suivante :

Le gouvernement royal de Danemark, voulant amener une armistice et préparer des négociations de paix, a adressé directement aux cours de Vienne et de Berlin la demande de cesser les hostilités sur terre et sur mer. L'Autriche et la Prusse ont déferé à cette demande et elles ont invité le Danemark à envoyer, sans délai, un plénipotentiaire à Vienne, à l'effet de s'entendre avec les gouvernements autrichien et prussien sur une base des négociations de paix.

Un décret du roi des Belges, contre-signé par tous les ministres, prononce la dissolution de l'assemblée des représentants. Il fixe au jeudi, 11 août prochain, la réunion des collèges électoraux pour l'élection des 116 députés.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

## Changement de Domicile.

M. POTTET, chapelier, a transféré son domicile rue Saint-Jean, 58, près de la place de la Bilange.

Quant à la jeune vicomtesse, si l'ambition et la vulgarité de sa mère avaient nui à son entrée dans le monde aristocratique, elle s'y était montrée si simple et si digne, si agréable et si bonne, qu'aucune prévention n'avait pu tenir contre un caractère au si bien doué. Plus tard, on voulut lui faire comprendre qu'en excluant son mari, on s'estimerait toujours heureux de la voir; les familles les plus distinguées même invitèrent exprès à leurs réunions Robert Morgan, son frère, espérant que la sœur ne refuserait pas d'y paraître avec lui. Mais cette dernière croyait qu'une femme, dont le mari attirait l'attention d'une manière fâcheuse, aurait mauvaise grâce à courir les bals et les concerts. Elle prit donc le parti très-sage de vivre dans une retraite absolue; et, tandis que Gaëtan lui donnait tous les jours de nouveaux sujets d'humiliations et de peines, elle demanda les forces dont elle avait besoin, à la tendresse de Sény, son unique enfant.

Sény n'avait de Gaëtan que son ancienne beauté. Pour les qualités du cœur et de l'esprit, l'enfant tenait tout de sa mère. On eût dit que le ciel, qui met toujours quelques motifs de consolation à côté des plus grandes douleurs, se plaisait à donner au fils les nobles instincts, les sentiments délicats et affectueux qui manquaient au malheureux père. Pour-

tant, celui-ci avait quelquefois des élans de sensibilité, indiquant que tout n'était pas encore éteint dans son âme malade. A ces heures d'expansion, il prenait l'enfant sur ses genoux, le caressait, et quand Sény lui passait les bras autour du cou, il l'embrassait et fondait en larmes. Il y avait là peut être plus de remords que de tendresse paternelle; toutefois, Eléonore s'autorisait de ces pleurs jusque là stériles, pour persuader à Robert que l'enfant était destiné à toucher un jour le cœur de son père, et à le ramener au bien.

Cette prophétie parut au moment de se vérifier et d'une façon aussi inattendue que mystérieuse. On supposera facilement qu'un homme, dont l'état le plus ordinaire était l'ivresse, n'eut pas besoin de sept années entières pour réduire, de près des trois quarts, la fortune que lui avait apportée sa femme. Les amis, les complices, de joyeux compères, disait Gaëtan, avaient aidé largement à ce résultat. La gêne entra pour la première fois dans ce ménage qui pouvait être si heureux. Un matin, un créancier se présenta, la menace à la bouche; malgré les supplications d'Eléonore, il ne voulut accorder qu'un délai assez court, et les deux époux, après son départ,

durèrent se consulter pour savoir comment ils se procureraient de l'argent. La jeune femme refusa de recourir à son frère, qui lui tenait rigueur de ce qu'elle ne voulait pas se prêter à une séparation. Enfin, Gaëtan se rappela tout-à-coup une terre de son patrimoine récemment vendue à un fermier de la paroisse de Silfiac, et sur le prix de laquelle il lui était dû encore une somme qui devait suffire pour rembourser celle dont il était lui-même débiteur. Il prit donc le parti d'aller réclamer au plus vite la somme en question; fit seller un cheval, promit à sa femme d'aller coucher à Kanibek, berceau de sa famille, manoir delabré où il avait un vieux gardien et quelques meubles. Ce manoir étant assez rapproché de la paroisse de Silfiac, située aussi, en partie du moins, dans la forêt de Quénean, Gaëtan espérait terminer l'affaire dans la journée du lendemain.

Trois jours après, Mme de Kanibek reçut par un exprès la somme nécessaire pour payer la dette, et une lettre fort incohérente, qu'elle relut dix fois sans trop savoir si elle devait se réjouir ou s'effrayer. Gaëtan lui annonçait la résolution qu'il avait de ne plus reparaitre dans la ville d'Hennebont. Il maudissait ses longs égarements, protestait de son repentir, suppliait sa femme et son fils de venir au plus tôt le

rejoindre à Kanibek, qu'il ne voulait plus quitter, et dont la solitude lui semblait propice au désir qu'il avait de changer entièrement de vie. Cette conversion subite pouvait n'inspirer qu'une confiance médiocre; néanmoins, toute cette partie de la missive ne contenait rien que de très-satisfaisant. Il n'en était pas ainsi de la fin de la lettre. Là, Gaëtan parlait d'avertissements terribles; puis il terminait en rassurant son fils sur un grand danger que l'enfant aurait couru sans le savoir, danger sur lequel toute explication était impossible. M. de Kanibek ne voulait point caecher cependant qu'il fallait chercher dans ce péril la cause du serment qu'il avait fait de renoncer pour toujours à sa passion pour les liqueurs fortes. Ces aveux incomplets étaient mêlés d'exclamations de douleur, de retours amers sur le passé, et cela avec un désordre tel que Eléonore put se demander, en achevant sa lecture, si son mari n'avait pas complètement perdu la raison.

(La suite au prochain numéro.)

**M<sup>me</sup> Guichard**, COUTURIÈRE EN CORSETS, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle a transféré son établissement au rez-de-chaussée de la maison qu'elle habite, place du **Marché-Noir**, 7, et qu'elle a ajouté à sa fabrication de **corsels sur mesure**, en tous genres, les **corsels de Paris** et les **corsels sans couture**, ainsi qu'un assortiment de **jupons** et de **crinolines**; elle tient également toutes les **fournitures** qui entrent dans ces deux sortes de confections.

**Marché de Saumur du 16 Juillet.**

|                        |       |                      |       |
|------------------------|-------|----------------------|-------|
| Froment (l'hectol.)    | 16 65 | Huile de lin         | 56 —  |
| 2 <sup>e</sup> qualité | 16 —  | Paille hors barrière | 36 45 |
| Seigle                 | 10 —  | Foin id.             | 72 45 |
| Orge                   | 10 —  | Luzerne (les 750 k)  | 74 10 |
| Avoine anc. (entrée)   | 9 40  | Graine de trèfle     | — —   |
| Fèves                  | 12 —  | de luzerne           | — —   |
| Pois blancs            | 26 —  | de colza             | 31 —  |
| — rouges               | 26 —  | de lin               | 29 —  |
| Cire jaune (50 kil.)   | 200 — | Amandes en coques    | — —   |
| Huile de noix ord.     | 60 —  | (l'hectolitre)       | — —   |
| — de chenevis          | 50 —  | — cassées (50 k.)    | — —   |

**COURS DES VINS (1).**

| BLANCS (2).                    |                         | ROUGES (3). |                          |                               |
|--------------------------------|-------------------------|-------------|--------------------------|-------------------------------|
| Coteaux de Saumur 1863.        | 1 <sup>re</sup> qualité | 60 à 75     | Souzay et environs 1863. | 80 à 100                      |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 50 à 55     | Champigny, 1863.         | 1 <sup>re</sup> qualité 180 à |
| Ordin., envir. de Saumur, 1863 | 1 <sup>re</sup> id.     | 48 à »      | Id.                      | 2 <sup>e</sup> id. 120 à      |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 45 à »      | Varrains, 1863.          | 70 à 80                       |
| Saint-Léger et environs 1863.  | 1 <sup>re</sup> id.     | 45 à »      | Bourgueil, 1863.         | 1 <sup>re</sup> qualité 160 à |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 40 à »      | Id.                      | 2 <sup>e</sup> id. 90 à       |
| Le Puy-N.-D. et environs 1863. | 1 <sup>re</sup> id.     | 40 à »      | Restigny 1863.           | 70 à 80                       |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 38 à »      | Chinon, 1863.            | 1 <sup>re</sup> id. 68 à      |
| La Vienne, 1863.               | 1 <sup>re</sup> id.     | 32 à 36     | Id.                      | 2 <sup>e</sup> id. 60 à       |

(1) Prix du commerce. (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

# L'ÉCHO DES TRIBUNAUX

fait révolution dans la presse judiciaire, que tout le monde aime à lire, mais qui coûte si cher!!!

IL PARAIT LE MARDI et le VENDREDI de chaque semaine, dans le format des GRANDS JOURNAUX

ET NE COUTE, FRANCO POUR TOUTE LA FRANCE, QUE

**13 FR. POUR UN AN — SIX MOIS, 7 FR.**

Il publie en ce moment la première série des **PROCÈS CÉLÈBRES** des 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles.

Envoyer franco un mandat sur la poste ou sur Paris, au Directeur, rue Coq-Héron, ou s'adresser aux Libraires.

**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :  
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M<sup>r</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**UNE PROPRIÉTÉ**

Située dans les communes de Verrée et des Tuffeaux, à 6 kilomètres de Saumur, consistant en :  
Quatre fermes contenant ensemble... h. a. c. 116  
Et des bois-taillis d'une contenance de... 124 20 87  
Total de la contenance 240 20 87  
S'adresser audit M<sup>r</sup> LEROUX (521)

Etude de M<sup>r</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

UN

**TRÈS-BEAU JARDIN**

De 30 ares, bien planté d'arbres fruitiers en plein rapport, sis au Carrefour, commune de Saint-Lambert, à 2 kilomètres de Saumur.  
S'adresser, pour traiter, à M<sup>r</sup> TOUCHALEAUME, notaire. (295)

**ÉCURIE, REMISE ET GRENIER**

**A LOUER.**

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8.

**A VENDRE**

Une BELLE CUVE EN CHÈNE, bien ferrée, à tirer 50 poinçons de vin rouge.  
S'adresser, pour la voir, chez M<sup>me</sup> DELANDES DE BAGNEUX, et, pour traiter, à M. LETEUILLE, menuisier, rue Brault, à Saumur. (314)

**A CÉDER**

A un prix très-moderé.  
Un beau FONDS DE SERRURERIE, avec très-belle clientèle.  
S'adresser chez M. LAFAY, rue de la Visitation, à Saumur. (524)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT.  
BOUTIQUE et portion de MAISON, rue Royale.  
S'adresser à M<sup>me</sup> RAGUIDEAU. (522)

**A LOUER**

**UNE MAISON**

AVEC JARDIN.

S'adresser à M<sup>me</sup> TESSIÉ, rue Petite-Bilange; n° 10. (294)

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

Le CABINET D'AFFAIRES de M. CORMERY est transféré rue Verte, en face de M. Valère, jardinier, près du Champ-de-Foire. (190)

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

M. le docteur FOUCTEAU a transféré son domicile rue Neuve-du-Champ-de-Foire, au-dessus des remises de M. Tocheport. (305)

**EN VENTE :**

## FIDES

OU

**CHRISTIANISME ET PROGRÈS**

Par J.-B. COULON,

Membre de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers,

SUIVI DE

## CHATEAU D'ANGERS

Poème couronné par la Société impériale d'Agriculture d'Angers, ET DE PLUSIEURS AUTRES POÉSIES INÉDITES,

Du même auteur,

Un volume in-8°, sur beau papier vélin,

A SAUMUR, au Bureau du Journal et chez tous les Libraires.

LIBRAIRIE DE DUTERTRE, 236, rue Saint-Jacques, à Paris.

ÉDITEUR DE LA FRANCE MARITIME, PAR GRÉHAN; DU TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORLOGERIE, DE MOINET; DU DICTIONNAIRE DES COMMUNES, PAR GIRAULT DE SAINT-FARGEAU; DE LA TENUE DES LIVRES SANS MAÎTRE, PAR DEPLANQUE, etc., etc.

Mise en vente de la deuxième édition de

# LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

PHILOSOPHIQUE ET PRATIQUE,

CONTENANT LA SOLUTION DE TOUTES LES DIFFICULTÉS GRAMMATICALES;

OUVRAGE UNIQUE EN SON GENRE,

ET LE PLUS COMPLET QUI EXISTE;

Enrichi de cent mille exemples, formant le plus curieux recueil de pensées et d'anecdotes;

PAR LÉGER NOEL.

Cette Grammaire, composée dans un genre tout à fait nouveau afin d'en rendre l'étude agréable et facile, se distingue surtout par la précision, la clarté, la méthode. Elle offre la solution de toutes les difficultés restées jusqu'à ce jour à l'état de problème; et cette solution est toujours appuyée d'un nombre infini d'exemples choisis et intéressants, et de remarques critiques. Fruit de plus de quinze années d'études et de recherches, elle s'est placée, dès son apparition, au premier rang, et peut être regardée comme la seule véritablement complète.

Un fort vol. in-8° de 1,000 pages; Prix: 10 fr. pour Paris; 11 fr. pour la France. (Franco).

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, et à Saumur, au bureau de l'ÉCHO SAUMUROIS.

## BOURSE DE PARIS.

| RENTES ET ACTIONS                 | BOURSE DU 16 JUILLET. |                |                 | BOURSE DU 18 JUILLET. |                 |       |
|-----------------------------------|-----------------------|----------------|-----------------|-----------------------|-----------------|-------|
|                                   | au comptant.          | Dernier cours. | Hausse. Baisse. | Dernier cours.        | Hausse. Baisse. |       |
| 3 pour cent 1862.                 | 66 35                 | » 10           | » »             | 66 25                 | » »             | » 10  |
| 4 1/2 pour cent 1852.             | 94 10                 | » 20           | » »             | 94 30                 | » 20            | » 10  |
| Obligations du Trésor.            | 437 50                | » »            | » »             | 437 50                | » »             | » »   |
| Banque de France.                 | 3400                  | » »            | 20 »            | 3400                  | » »             | » »   |
| Crédit Foncier (estamp.).         | 1220                  | » »            | 10 »            | 1227 50               | 7 50            | » »   |
| Crédit Foncier, nouveau.          | 1220                  | » »            | » »             | 1220                  | » »             | » »   |
| Crédit Agricole.                  | 755                   | » »            | 7 50            | 757 50                | 2 50            | » »   |
| Crédit industriel.                | 732 50                | » »            | » »             | 737 50                | 5 »             | » »   |
| Crédit Mobilier.                  | 1032 50               | 7 50           | » »             | 1013 75               | » »             | 18 75 |
| Comptoir d'esc. de Paris.         | 865                   | » »            | 7 50            | 872 50                | 7 50            | » »   |
| Orléans (estampillé).             | 877 50                | » »            | » »             | 873 75                | » »             | 3 75  |
| Orléans, nouveau.                 | 785                   | 2 50           | » »             | 785                   | » »             | » »   |
| Nord (actions anciennes).         | 977 50                | » »            | » »             | 980                   | 2 50            | » »   |
| Est.                              | 475                   | » »            | » »             | 476 25                | 1 25            | » »   |
| Paris-Lyon-Méditerranée.          | 900                   | 5 »            | » »             | 896 25                | » »             | 3 75  |
| Lyon nouveau.                     | 897 50                | » »            | » »             | 896 25                | » »             | 1 25  |
| Midi.                             | 645                   | 2 50           | » »             | 645                   | » »             | » »   |
| Ouest.                            | 512 50                | 2 50           | » »             | 512 50                | » »             | » »   |
| C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. | 1612 50               | » »            | » »             | 1614                  | » »             | 2 50  |
| Canal de Suez.                    | 471 25                | 1 25           | » »             | 470                   | » »             | 1 25  |
| Transatlantiques.                 | 566 25                | » »            | 1 25            | 567 50                | 1 25            | » »   |
| Emprunt italien 5 0/0.            | 68 05                 | » »            | 20 »            | 68 10                 | » 05            | » »   |
| Autrichiens.                      | 402 50                | » »            | » »             | 406 25                | 3 75            | » »   |
| Sud-Autrich.-Lombards.            | 531 25                | » »            | » »             | 531 25                | » »             | » »   |
| Victor-Emmanuel.                  | 355                   | 1 25           | » »             | 355                   | » »             | » »   |
| Russes.                           | » »                   | » »            | » »             | » »                   | » »             | » »   |
| Romains.                          | 345                   | » »            | » »             | 345                   | » »             | » »   |
| Crédit Mobilier Espagnol.         | 620                   | 12 50          | » »             | 616 25                | » »             | 3 75  |
| Saragosse.                        | 530                   | » »            | » »             | 530                   | » »             | » »   |
| Séville-Xérès-Séville.            | 448 75                | 6 25           | » »             | 450                   | 1 25            | » »   |
| Portugais.                        | 300                   | 2 50           | » »             | 297 50                | » »             | 2 50  |

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

|                          |        |     |     |        |     |     |
|--------------------------|--------|-----|-----|--------|-----|-----|
| Nord.                    | 300    | » » | » » | 300    | » » | » » |
| Orléans.                 | 292 50 | » » | » » | 292 50 | » » | » » |
| Paris-Lyon-Méditerranée. | 290    | » » | » » | 291 25 | » » | » » |
| Ouest.                   | 286 25 | » » | » » | 285    | » » | » » |
| Midi.                    | 283 75 | » » | » » | 285    | » » | » » |
| Est.                     | 286 25 | » » | » » | 287 50 | » » | » » |

Saumur, P. GODET, imprimeur.